

Faculté de philosophie et lettres



ARKE2230 Conservation du patrimoine archéologique : antiquité

[15h] 2 crédits

Ce cours bisannuel est dispensé en 2006-2007, 2008-2009,...

Cette activité se déroule pendant le 2ème semestre

Enseignant(s): Marco Cavaliéri
Langue d'enseignement : français
Niveau : Deuxième cycle

Objectifs (en termes de compétences)

A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable :

- de dégager les objectifs, les fondements et les enjeux de la conservation-restauration, y compris les responsabilités de l'archéologue vis-à-vis d'un patrimoine qu'il contribue à créer;
- de définir les premières mesures de conservation à prendre sur le chantier de fouille ainsi que les modalités de stockage du matériel en attente de traitement;
- de faire valoir un point de vue critique dans le choix et la programmation :
- d'un traitement de conservation-restauration opéré par un laboratoire spécialisé;
- d'une formule d'aménagement d'un site archéologique ou d'un monument historique;
- d'analyser les conditions nécessaires à la survie, à l'intégrité et à l'accessibilité du patrimoine archéologique.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Le cours développe les principes et les méthodes de la conservation-restauration du patrimoine archéologique de l'antiquité, mobilier et immobilier, et des matériaux qui le composent (bois, terre cuite, verre, métal, enduits peints, mosaïques). Sont présentés aussi : la politique générale de la conservation, les accords internationaux, la prévention des dommages.

Résumé : Contenu et Méthodes

Contenu : - La conservation-restauration du patrimoine archéologique : définition et objectifs; les responsabilités patrimoniales de l'archéologue; - Les principes déontologiques de la conservation-restauration : la Charte de Venise et la Charte Internationale pour la gestion du patrimoine archéologique; - Les méthodes pratiques de la conservation-restauration et leurs aléas, du chantier au musée.

1. Le traumatisme de la fouille.
2. Les matériaux trouvés en fouilles (matières organiques, céramique, verres, métal, enduits peints, mosaïques) : altérations, traitement sur le chantier, stockage, traitement en laboratoire.
3. Les monuments et les sites (archéologiques et historiques) : causes de dégradation, conservation et aménagement pour le public, authenticité matérielle et formelle.

Méthode : exposés théoriques alternant avec des analyses critiques de cas, fondées sur une illustration spécifique.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Evaluation : examen oral, portant sur la maîtrise des principes de conservation-restauration et sur la compréhension des traitements et procédés essentiels mis en oeuvre sur le chantier et en laboratoire.

Support : synopsis du cours avec une bibliographie et les textes des principaux accords internationaux.

Autres : visite d'un établissement scientifique de conservation-restauration (en 2001 : laboratoires du Service des Fouilles à Namur)

Autres crédits de l'activité dans les programmes

ARCH22	Deuxième année du programme conduisant au grade d'ingénieur civil architecte	(2 crédits)
ARKE21	Première licence en histoire de l'art et archéologie	(2 crédits)
ARKE22	Deuxième licence en histoire de l'art et archéologie	(2 crédits)
ARKE2M1	Master en histoire de l'art et archéologie, orientation générale	(2 crédits)